

La réadaptation

aider son patient à surmonter les obstacles d'un retour à la vie active

France Morin

Vous croyez qu'un retour au travail serait bénéfique pour votre patient, mais ce dernier n'est pas de votre avis. Vous cherchez des arguments pour l'encourager, mais doutez de la réceptivité de son environnement de travail. Et si son assureur était le catalyseur dont vous aviez besoin ?

SI LE MÉDECIN TRAITANT informe l'assureur des éléments qui empêchent le patient de reprendre une vie active, il permet à l'assureur d'intervenir afin de faciliter un retour au travail. Ce faisant, il aide aussi l'employeur à maîtriser l'évolution des coûts du régime d'assurance invalidité et favorise le maintien de cette protection si importante pour les travailleurs.

Le cas de M. Deslauriers

M. Deslauriers reçoit une indemnité depuis bientôt deux ans pour cause de dépression. En se basant sur les renseignements fournis par son médecin traitant, l'assureur informe M. Deslauriers que son état ne justifie plus un arrêt de travail. M. Deslauriers s'inquiète. Même si son assureur et son médecin le considèrent capable d'effectuer un retour au travail, il ne se sent pas prêt. Il s'imagine que ses collègues lui en veulent d'avoir été absent aussi longtemps et que son employeur serait satisfait s'il ne revenait pas. Il a peur de ne pas « performer ».

L'analyste en gestion d'invalidité chargé du dossier de M. Deslauriers connaît bien ce type d'anxiété, réaction courante après une invalidité de cette durée et dont la cause est d'ordre psychologique. L'analyste communique avec un spécialiste en réadaptation afin de définir un plan de réadaptation provisoire qui sera ensuite révisé avec la collabora-

tion du patient. Le spécialiste en réadaptation est capable d'écoute. Il possède de solides connaissances médicales, est négociateur et doit être créatif, car une réorientation professionnelle peut s'avérer nécessaire. Son intervention est généralement appréciée de l'assuré, qui a alors l'occasion de parler de sa situation et de ce qu'il ressent et aussi de poser des questions sur son contrat d'assurance, sur la gestion de son invalidité et même sur son état de santé.

Le spécialiste en réadaptation écoute M. Deslauriers, confirme avec lui les raisons qui l'empêchent de retourner au travail et explique son rôle dans ce processus. Il le rassure également sur le fait que le plan de retour au travail sera établi selon ses besoins et ses capacités et qu'il devra être approuvé par son médecin traitant. En matière de réadaptation, personne n'a intérêt à précipiter un retour au travail qui pourrait provoquer une rechute, décourager le patient et s'avérer frustrante pour l'employeur.

Lors de la deuxième étape de l'intervention, le spécialiste rencontre l'employeur, afin de repérer les obstacles au retour au travail. Dans quel milieu l'employé revient-il ? Sera-t-il bien accueilli ? Son poste est-il toujours disponible ? Y a-t-il des facteurs au sein de l'entreprise qui pourraient entraver son retour ?

Le spécialiste en réadaptation doit recueillir l'information nécessaire pour dresser un portrait complet des obstacles. Il communique aussi avec le médecin traitant. Toute information qui peut lui être fournie quant aux limitations et aux restrictions de

M^{me} France Morin est directrice du Service Meilleures pratiques et amélioration à la Compagnie d'assurances Standard Life du Canada.

par la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec



Épargne et investissement

- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Compte de retraite immobilisé (CRI)
- Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)
- Fonds de revenu viager (FRV)
- Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
- Fonds d'investissement

Fonds FMOQ : (514) 868-2081 ou 1 888 542-8597

Programmes d'assurances

- Assurances de personnes
- Assurances automobile et habitation
- Assurances de bureau
- Assurance-médicaments et assurance-maladie complémentaires
- Assurances frais de voyage et annulation

Dale-Parizeau LM : (514) 282-1112 ou 1 877 807-3756

Pro-Fusion « auto »

- Achat – vente
- Voitures neuves ou usagées
- Location
- Financement d'auto

Pro-Fusion : (514) 745-3500 ou 1 800 361-3500

Téléphone cellulaire et téléavertisseur

Bell Mobilité Cellulaire : (514) 946-2884 ou 1 800 992-2847

Carte Affinité – Master Card Or Banque MBNA

- Service à la clientèle : 1 800 870-3675
- M^{me} Renée Carter : (514) 390-2159

Tarifs hôteliers d'entreprise pour les membres de la FMOQ

FMOQ : (514) 878-1911 ou 1 800 361-8499

Direction des affaires professionnelles

D^r Michel Desrosiers, directeur

FMOQ : (514) 878-1911 ou 1 800 361-8499

Autres services

- Assurance-responsabilité professionnelle

M. Deslauriers, qu'elles soient d'ordre physique ou psychologique, sont des éléments précieux qui permettront au spécialiste en réadaptation de remplir son mandat à la satisfaction de tous.

Des solutions sur mesure

La rencontre avec l'employeur aura permis au spécialiste en réadaptation de constater que M. Deslauriers était un employé très apprécié de ses collègues qui avaient hâte de le revoir. Le principal obstacle au retour au travail, soit une fausse perception de la part de M. Deslauriers, a ainsi pu être écarté, ce qui a permis un retour rapide à la vie active.

Maints retours doivent toutefois se faire progressivement, dans le cadre d'un emploi adapté ou allégé, d'un emploi totalement différent, voire parfois chez un nouvel employeur. Le plan de réadaptation, alors plus complexe, exige le recours à divers outils. Par exemple, une évaluation des capacités fonctionnelles peut être utilisée pour avoir une idée de la forme physique et des limitations et restrictions de l'employé. Dans certains cas, l'assureur assumera les frais de soins spécialisés favorisant une remise en forme plus rapide. Il peut aussi soutenir un employé qui doit se réorienter en assumant une partie des frais de formation. Il pourra même aider l'employé dans la recherche d'un nouvel emploi.

Toute situation mérite d'être analysée, comme en fait foi cette autre histoire connue dans l'industrie des assurances. Un vitrier, devenu aveugle à l'âge de 25 ans en raison d'un diabète difficile à maîtriser, a bénéficié d'une nouvelle vie professionnelle après que son assureur lui eut suggéré un cours en massothérapie à la suite d'une évaluation de ses capacités et de ses intérêts. Cette personne, qui se disait sans espoir de retravailler, a aujourd'hui une clientèle régulière qui lui permet de gagner sa vie et celle de sa famille.

Comme quoi la clé du succès peut se trouver dans la collaboration. ☺

Date de réception : 20 juillet 2005

Date d'acceptation : 26 juillet 2005